

RAPPORTS

—Il est

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil recommandant que la rue Joliette, de la rue Forsyth à la rue Hochelaga, soit acceptée gratuitement et sans condition de la "Montreal Land & Improvement Co."

—Il est

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil recommandant d'opérer le virement d'une somme de \$600.00, votée pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Wolfe, du No 727 jusqu'à la rue Sherbrooke, et l'appliquer à la construction d'un trottoir permanent en pierre à dalles et en goudron, (suivant les dispositions de la Charte de la Ville), sur la rue Mentana, du No 155 au No 171, la moitié du coût, savoir \$80.00, étant payable par la Ville, et l'autre moitié, savoir \$80.00, payable par les propriétaires.

—Sur proposition de M. l'échevin Bastien,

Il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville reçoive instruction de faire rapport pour savoir si un permis a été donné pour construire une voûte dans le trottoir, sur l'avenue Laval, au coin sud-est de l'avenue des Pins.

—Il est

Résolu: Que la Compagnie des Tramways de Montréal soit requise, de nouveau, de commencer immédiatement le posage de ses rails sur les rues Gosford et des Inspecteurs, et le posage de nouveaux rails sur la rue Notre-Dame-Ouest.

—Soumis le rapport de l'inspecteur de la Ville, démontrant qu'il n'est pas opportun de permettre le posage d'une voie ferrée sur la jetée de l'Hôpital Alexandra aux usines de la Montreal Water and Power Co.

Après délibération, sur proposition de M. l'échevin Turner,

Il est

Résolu: Qu'en vue du rapport fait par l'inspecteur de la Ville, soit refusée la demande de M. E. R. Décary, N. P., de la part de M. W. K. Lowden, pour permission de construire une voie d'évitement sur la jetée, à partir d'un point près de l'Hôpital Alexandra jusqu'aux usines de la Montreal Water & Power Co.

(M. l'échevin N. Lapointe dissident).

—Soumis le rapport de l'inspecteur de la Ville, au sujet du compte de M. T. H. Berthelet, pour dommages causés à sa récolte de foin, le long de l'égout collecteur partant du champ d'épuration et allant jusqu'à la Rivière des Prairies.

Question remise à la prochaine assemblée.

—Vu le rapport de l'inspecteur de la Ville,

Il est

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil recommandant qu'une somme de \$300.00 soit votée pour compléter l'ouvrage du nivellement de la rue Sherbrooke à l'intersection de la rue Dumont.

—Soumis un état des sommes retenues sur les travaux de pavage faits par la Sicily Asphaltum Paving Co., et pour lesquels la garantie n'est pas encore expirée.

Résolu: Que les représentants de la Sicily Asphaltum Paving Co. soient invités à assister à une assemblée de la Commission de la Voirie, qui doit être tenue lundi prochain, à 10 heures a.m., afin d'étudier la question de savoir si ces garanties seront abandonnées ou non.

—Il est

Résolu: Que la Compagnie du Gaz de Montréal soit priée de déclarer si oui ou non elle serait disposée à vendre une lièvre de terrain requise pour l'élargissement de la rampe de la Traverse de Longueuil, et dans l'affirmative, d'indiquer le prix qu'elle exigera.

Ajournée à lundi prochain, à 10 heures.

J. H. DILLON,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte-rendu de l'assemblée ajournée du 10 juillet

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, Lapointe, N., Bastien, Leclair.

—M. P. G. Martineau, C.R., MM. J. M. Fortier, D. Drysdale and D. Cochrane sont présents et représentent la Sicily Asphaltum Paving Company.

REPORTS.

—It was

Resolved: That a report be made to Council recommending that Joliette street, from Forsyth street to Hochelaga street me accepted gratuitously and unconditionally from the Montreal Land & improvement Co.

—It was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the sum of \$160.00 voted to construct a permanent sidewalk on Wolfe street, from No. 727 to Sherbrooke street, be varied and applied to construct a permanent sidewalk in flagstone and coal tar in accordance with the provisions of the City Charter on Mentana street, from No. 155 to No. 171, one half, viz: \$80.00, being payable by the City and the other half, viz: \$80.00, payable by the proprietors.

On motion of Ald. Bastien,

It was

Resolved: That the City Surveyor be instructed to report as to whether or not a permit has been issued for a vault in the sidewalk on Laval Avenue, at the south-east corner of Pine Avenue.

—It was

Resolved: That the Montreal Street Railway Co. be requested, once more, to proceed immediately with the work of laying the rails on Gosford and Inspector streets, and the relaying of rails on Notre-Dame street west.

—Submitted the report of the City Surveyor, stating that it would not be advisable to allow a line of railway along the dyke, from the Alexandra Hospital to the Montreal Water & Power House.

After deliberation, on motion of Ald. Turner,

It was

Resolved: That in view of the report of the City Surveyor, the application of Mr. E. R. Decary, N. P., on behalf of Mr. W. K. Lowden, for permission to construct a siding on the dyke, from near the Alexandra Hospital to the power-house of the Montreal Water & Power Co., be not entertained.

(Ald. N. Lapointe dissenting).

—Submitted the City Surveyor's report anent account of Mr. T. H. Berthelet, for damages to his hay crop along the right of way of main sewer leading from the sewage farm to the Rivière des Prairies.

Consideration deferred until next meeting.

—On the report of the City Surveyor,

It was

Resolved: That a report be made to Council recommending that \$300.00 be voted to complete the work of levelling Sherbrooke street, at the intersection of Dumont street.

—Submitted a statement of percentages retained from the Sicily Asphaltum Paving Co., in connection with paving work still under guarantee by said Company.

Resolved: That the representations of the Sicily Asphaltum Paving Company be requested to attend a meeting of the Road Committee to be held on Monday next, at 10.30 o'clock a.m., to consider the question of relinquishing said guarantees.

—It was

Resolved: That the Montreal Gas Co. be requested to state whether or not they are disposed to sell a strip of land required for the widening of the Longueuil Ferry Ramp, and if so, to state the price required.

Adjourn until Monday next, at ten o'clock a.m.

J. H. DILLON,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of Adjourned Meeting held the 10th of July.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, Gallery, Lapointe, N., Bastien, Leclair.

—Mr. P. G. Martineau, K.C., Mr. J. M. Fortier, Mr. D. Drysdale and Mr. D. Cochrane were present on behalf of the Sicily Asphaltum Paving Co.